

**ATELIER DE CONCERTATION DES
PLATEFORMES ET FORMATION EN
PLAIDOYER DES ONG HUMANITAIRES
DE LA RDC PARTENAIRES DE
SHIFTING THE POWER**

RAPPORT

SEPTEMBRE 2017

Partenaire en charge du projet	Shifting The Power
Nom de l'activité	Atelier de concertation des plateformes et formation en plaidoyer des ONG humanitaires de la RDC partenaires de Shifting the Power
Période d'exécution de l'activité	Du 04 au 09 septembre 2017
Co-responsables de l'activité	- FONAHD Forum des Organisations Nationales Humanitaires et de Développement en RD Congo, en sigle « FONAHD RDC » - Cadre de Concertation National « CCONAT » - Réseau des Organisations Nationales Humanitaires et de Développement « RONHD »
Point Focal de l'activité	- FONAHD Forum des Organisations Nationales Humanitaires et de Développement en RD Congo, en sigle « FONAHD RDC »
Animation de l'atelier	
Modération	Monsieur Emile MUDERHWA
Intervenant	Monsieur Arsène KIRHERO
Intervenant	Monsieur Yves
Intervenant	Monsieur Vittorio INFANTE
Intervenante	Madame Corée STEADMAN
Rapporteur	Florent BABI BAZIRABOBA

1. JUSTIFICATION DE L'ACTIVITE

Du 04 au 09 septembre 2017, s'est tenu à l'Hôtel ISHNGO un atelier de concertation des plateformes et formation en plaidoyer des ONG humanitaires de la RDC partenaires de Shifting the Power.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités des plateformes humanitaires en RD Congo à travers le pilier 2 du projet de Shifting the Power qui a comme finalité d'accroître l'influence et la voix des acteurs locaux dans la coordination humanitaire en RDC.

L'atelier a réuni une trentaine des délégués des trois plates-formes des ONG nationales humanitaires en RD Congo, à savoir le Cadre de Concertation National (CCONAT) du Sud Kivu, le FONAHD Forum des Organisations Nationales Humanitaires et de Développement en RD Congo (FONAHD RDC) du Nord Kivu, le Réseau des Organisations Nationales Humanitaires et de Développement

(RONHD) de Kinshasa, ainsi que ceux des onze ONG partenaires du projet Shifting The Power.

En préparation à cette activité, une équipe de trois consultants avait été déployée après des Divisions Provinciales de la Justice, des Affaires Humanitaires, du Plan, des Affaires Sociales, du Budget, de la Protection Civile et des Commissions Economico-Financière, Socio-culturelle de l'Assemblée Provinciale Nord Kivu et enfin de OCHA pour recueillir des données relatives au cadre juridique de l'action humanitaire en RDC et des opportunités du financement en faveur des organisations par le gouvernement de la RDC.

Les travaux de l'atelier ont été répartis en deux phases :

- durant les trois premiers jours, les travaux se sont déroulés essentiellement en carrefours. Les participants ont fait l'analyse du cadre juridique de l'action humanitaire en RDC, l'analyse des opportunités du financement par le Gouvernement de la RDC, des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que des Secteurs Privés en faveur des organisations nationales et locales, l'analyse des édits provinciaux du Nord et Sud Kivu portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif, aux Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales ainsi qu'aux établissements d'utilité publique. Les participants ont produits également quatre (4) argumentaires de plaidoyer : le premier à adresser au Ministre National en charge des Affaires Humanitaires, le second à la Coordination Humanitaire en RD Congo, le troisième aux Partenaires Techniques et Financiers et le quatrième aux Secteurs privés. Enfin, les participants se sont mis d'accord sur une « Convention de collaboration entre les plates-formes humanitaires de la RD Congo » qui devra désormais régir leurs relations.
- durant les trois jours suivants, les participants ont suivi une formation en plaidoyer animée par un expert international dans ce domaine. La formation était essentiellement pratique : après un bref rappel sur les concepts de plaidoyer et lobbying, les participants ont dû travailler en carrefours en vue de finaliser les quatre argumentaires de plaidoyer.

A l'issue des travaux de l'atelier, des échanges très animés sur les défis et perspectives ont eu lieu entre participants sous la conduite de la Coordinatrice Internationale du projet Shifting The Power.

2. OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

2.1. Objectif général

- Contribuer à l'amélioration et au renforcement de la représentativité et participation des plateformes dans les mécanismes de la coordination au sein des clusters, CPIA, HCT et la mobilisation des ressources auprès des Gouvernements tant provinciaux que national de la RD Congo, des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que du Secteur privé.

2.2. Objectifs spécifiques

3. PROFIL DES PARTICIPANTS

30 participants ont pris part aux travaux de l'atelier. Ils étaient répartis comme suit :

- CCONAT : 03 participants
- RONHD : 02 participants
- FONAHDC : 05 participants
- Partenaires de Shifting the Power : 12 participants
- Equipe Shifting The Power / CAFOD : 03
- STP: 03
- DEPP: 01
- Interprète: 01

1. RESULTATS ATTEINTS

Les principaux résultats issus de l'atelier sont :

- Quatre argumentaires de plaidoyer sont produits, à savoir :
 - Un argumentaire de plaidoyer auprès de Son Excellence Monsieur le Ministre National en charge des Affaires Humanitaires en faveur de la mise en place d'une Politique Nationale Humanitaire et une mobilisation et une allocation des ressources conséquentes en faveur de l'action humanitaire en République Démocratique du Congo
 - Un argumentaire de plaidoyer auprès du Coordonnateur Humanitaire en RD Congo en faveur de l'accroissement du nombre d'ONG nationales au sein des mécanismes de coordination humanitaire.
 - Un argumentaire de plaidoyer auprès des Bailleurs des Fonds en faveur de l'accroissement de l'accessibilité au financement par les ONG nationales et locales.
 - Un argumentaire de plaidoyer auprès du Secteur Privé en faveur de l'accroissement de l'accessibilité au financement par les ONG nationales et locales.
- Une Feuille de route pour le plaidoyer est produite et disponible.
- Une Convention de collaboration entre les plates-formes humanitaires de la RD

Congo est produite et disponible.

- Un avant-projet de la Politique Nationale Humanitaire est élaboré et disponible.

8. LEÇONS APPRISES

- Une prise de conscience de l'engagement des trois plates-formes pour une franche et permanente collaboration, surtout en matière de partage d'information.
- La mise en place d'une convention de collaboration entre les trois plates-formes.
- Un échange très enrichissant et très fructueux entre l'Expert international et les participants en ce qui concerne la formation sur le plaidoyer et lobbying.
- Un échange très enrichissant et très fructueux entre la coordonnatrice internationale de Shifting the Poxer et les participants.
- L'engagement de la coordonnatrice internationale de Shifting the Poxer à faire de son mieux pour une suite concrète du projet.

9. RECOMMANDATIONS

- Au projet Shifting the Power :
 - Faciliter une rencontre trimestrielle entre les plates-formes afin de leur permettre d'échanger leurs expériences et leçons apprises.
 - Appuyer, le plus rapidement possible, la création d'un site web afin de permettre aux plates-formes de publier leurs réalisations.
 - Appuyer la publication d'un « Bulletin d'information » au sein duquel les plates-formes rendront publiques leurs réalisations auprès de toute la communauté congolaise.
 - La rapide disponibilité des ONG partenaires de Shifting the Poxer d'apporter un appui financier, sans condition, à la mise en œuvre de l'activité. Cela démontre un esprit de collaboration remarquable et encourageant.
 - Renforcer l'appui aux plates-formes afin que le processus de plaidoyer aboutisse, et surtout accroître les fonds pour les activités futures des plates-formes.
 - Alléger les procédures financières pour un rapide déblocage des fonds et permettre aux plates-formes de réaliser leurs activités telles que prévues.

Au trois plates-formes :

- Multiplier les rencontres afin de pouvoir plus échanger et renforcer la collaboration.
- Mettre en place, le plus rapidement possible, un système de gestion de l'information afin de partager à tout moment les réalisations des uns et des autres.
- Garder un esprit d'ouverture et de collaboration afin de renforcer cette dynamique qui anime les plates-formes actuellement.

10. CONCLUSION

Cet atelier a été une occasion pour les trois plates-formes et les ONG partenaires

de Shifting the Poxer de mieux se connaître et de partager leurs expériences. Au cours de travaux, particulièrement les carrefours, les participants ont eu l'occasion d'échanger sur leurs réalisations et leurs difficultés que les uns et les autres rencontrent lors de l'exécution de leurs activités. Bien que le temps imparti soit de courte durée (en fait, l'occasion d'échanger a été occasionnelle parce que les participants étaient pris par les travaux des groupes), les participants en ont profité pour nourrir leurs discussions sur leurs différentes activités et leurs préoccupations actuelles et perspectives d'avenir. L'idéal serait que des occasions pareilles soient fréquentes, ce qui permettrait aux plates-formes et ONG de Shifting the Poxer d'améliorer leur collaboration et grâce aux échanges d'améliorer leurs performances pour le bien des communautés congolaises.

ANNEXES

TERME DE REFERENCE DE L'ATELIER DE CONCERTATION DES PLATEFORMES DES ONGS HUMANITAIRES DE LA RDC PARTENAIRES DE SHIFTING THE POWER

I. CONTEXTE

Le Programme de renforcement des capacités des plateformes humanitaires de la RD Congo à travers le pilier 2 du projet du Shifting the Power vise à accroître l'influence et la voix des acteurs locaux dans la coordination humanitaire en RDC.

C'est ainsi qu'avec l'accompagnement de Shifting the Power, les plateformes FONAHD RDC, CCONAT et RONHD ont organisé quelques activités dont entre autre :

- L'atelier de présentation des ONG locales et nationales des plateformes FONAHD RDC, CCONAT et RONHD tenu dans la ville de Goma du 22 au 23 mars 2017 ;
- L'atelier de plaidoyer prévu du 03 au 07 avril 2017 à Kinshasa qui a été reporté à une date ultérieure suite à la situation politique et sécuritaire qui prévalait dans cette partie du pays ;
- L'atelier d'échange d'expérience et d'élaboration du plan de plaidoyer conjoint aux trois plateformes tenu à Bukavu du 13 au 14 avril 2017. Cette rencontre a permis aux délégués du FONAHD RDC et CCONAT de partager les informations et leurs expériences ainsi que d'élaborer une feuille de route d'un plan de plaidoyer.

Au terme de plusieurs réunions d'analyse de la situation (capacités organisationnelles et institutionnelles, représentativité, participation,...) entre les plates-formes et entre plates-formes et Shifting the Power, il est ressorti un besoin criant de renforcer la cohésion des plates-formes afin de leur permettre d'unir leurs efforts afin de porter haut leur voix, renforcer leur représentativité et participation aux différents niveaux de la coordination humanitaire nationale.

Raison pour laquelle, de commun accord, les plates-formes et Shifting the Power se sont mis d'accord pour élaborer un plan d'action semestriel (juillet-décembre) dans lequel des actions de plaidoyer sont prévues afin d'atteindre leur objectif commun, à savoir porter haut la voix des organisations à travers leurs plates-formes respectifs et renforcer leur représentativité et participation dans les mécanismes de coordination humanitaire à tous les niveaux.

Afin de concrétiser la mise en œuvre dudit plan, Shifting the Power compte appuyer une première activité, à savoir une rencontre de concertation des plateformes des ONG humanitaires de la RDC.

II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

2.1. Objectif global

- Contribuer à l'amélioration et renforcement de la représentativité et participation des plateformes dans les mécanismes de la coordination au sein des clusters, CPIA, HCT et des gouvernements tant provinciaux que national de la RD Congo

2.2. Objectifs spécifiques

- Faire une analyse du cadre juridique de l'action humanitaire en RDC.
- Faire une analyse des opportunités du financement en faveur des organisations par le gouvernement de la RDC.
- Faire l'analyse de l'édit provincial du Nord Kivu et proposer, si nécessaire, son amendement et des mesures de son application.
- Harmoniser le plan de plaidoyer des plates-formes
- Elaborer un avant-projet de la Politique Nationale Humanitaire.
- Elaborer les argumentaires de plaidoyer en faveur de la Politique Nationale Humanitaire, de la mise en œuvre de l'édit provincial du Nord Kivu et de la mise à disposition d'un budget pour les organisations nationales et locales.

III. Résultats attendus

- Une analyse du cadre juridique de l'action humanitaire en RDC est produite.
- Une analyse des opportunités du financement en faveur des organisations par le gouvernement de la RDC est produite.
- L'édit provincial du Nord Kivu est analysé et, si nécessaire, amendé.
- Une analyse de l'opportunité du financement par le gouvernement de la RDC et son argumentaire de plaidoyer produits et validés par les trois plateformes.
- Le plan de plaidoyer des plates-formes est harmonisé et disponible.
- Un avant-projet de la Politique Nationale Humanitaire est élaboré et disponible.
- Les argumentaires de plaidoyer en faveur de la Politique Nationale Humanitaire, de la mise en œuvre de l'édit provincial du Nord Kivu et de la mise à disposition d'un budget pour les organisations nationales et locales sont élaborés et disponibles.

IV. DEROULEMENT DE L'ATELIER

4.1. Lieu et Période de la tenue de l'atelier

- **Du lieu** : l'atelier se tiendra dans la Ville de Goma (lieu à déterminer).
- **De la période** : l'atelier aura une durée de 3 jours, à savoir du 04 au 06 septembre 2017.

4.2. Participants

L'atelier connaîtra la participation de 24 personnes dont :

Organisation	Nombre	Provenance
FONAHD RDC	3	GOMA
RONHD	2	KINSHASA
CECONAHD	3	BUKAVU
ONG partenaires Shifting the Power	11	GOMA, BUKAVU, KINSHASA
Equipe Shifting the Power	3	GOMA
TOTAL	22 + 2 = 24	

LA LOCALISATION DE L'AIDE

Présentation de Monsieur Yves NGUNZI KAHASI, Coordinateur de DPP

HISTORIQUE

Le concept de «localisation de l'aide» a été présent dans le secteur humanitaire depuis des décennies, mais a récemment été poussé à l'avant-garde du discours humanitaire à la suite d'initiatives telles que le Sommet humanitaire mondial, le Grand Bargain et la Charte4Change.

- Le Sommet mondial a marqué un tournant dans la façon dont les acteurs nationaux et locaux, y compris les femmes et les groupes de femmes, devraient être engagés, formés et financés. Le Sommet a également affirmé que les personnes touchées par des crises ou qui vivent en situation de risque sont des détenteurs de droits qui doivent être placés au centre des processus décisionnels.

RESOLUTIONS ET ENGAGEMENTS

GRAND BARGAIN

1. Augmenter et soutenir les investissements pluriannuels en fonction des capacités institutionnelles des intervenants locaux et nationaux, y compris les capacités de préparation, de réponse et de coordination, en particulier dans des contextes fragiles et où les communautés sont vulnérables aux conflits armés, aux catastrophes, aux épidémies récurrentes et aux effets du changement climatique .
2. Comprendre mieux et travailler pour éliminer ou réduire les obstacles qui empêchent les organisations et les donateurs de s'associer avec des intervenants locaux et nationaux afin de réduire leurs charges administratives
3. Soutenir et compléter les mécanismes nationaux de coordination où ils existent et inclure les intervenants locaux et nationaux dans les mécanismes de coordination internationale, le cas échéant et conformément aux principes humanitaires
4. Atteindre d'ici 2020 un objectif global d'au moins 25 pour cent du financement humanitaire aux intervenants locaux et nationaux aussi directement que possible pour améliorer les résultats pour les personnes touchées et réduire les coûts transactionnels

5. Développer, avec le Comité permanent interorganisations (IASC), et appliquer un marqueur de «localisation» pour mesurer le financement direct et indirect aux intervenants locaux et nationaux
6. Utiliser davantage les outils de financement qui augmentent et améliorent l'assistance fournie par les intervenants locaux et nationaux, tels que les fonds communs de Nations Unies de fonds fondés sur l'ONU, le Fonds de secours en cas de catastrophe, les fonds des ONG et les autres fonds communs

START NETWORK

1. Financement: veiller à ce qu'au moins 25% des fonds recueillis à l'échelle internationale atteignent les acteurs nationaux et locaux aussi directement que possible
2. Partenariat: des partenariats plus authentiques et équitables et moins de sous-traitance
3. Capacités: Un soutien plus efficace pour des capacités institutionnelles solides et durables, et moins compromis par ces acteurs par les acteurs internationaux
4. Révolution de la participation: une participation plus complète et plus influente des personnes touchées par la crise en ce qui leur est fourni et comment les acteurs nationaux prennent le lead dans le mécanisme de coordination
5. Plus de présence et d'influence des acteurs nationaux gouvernementaux et non gouvernementaux dans les mécanismes de «coordination» tels que les grappes
6. Visibilité: une plus grande reconnaissance publique et une visibilité du rôle, de l'effort, de la contribution, de l'innovation et des réalisations des acteurs locaux
7. Incidence des politiques: présence accrue d'acteurs nationaux dans les discussions sur les politiques internationales et une plus grande comptabilité de leurs points de vue et de leurs propositions

Recommandations de l'étude sur la localisation en RDC

- Assurer une vision harmonisée et travailler sur les attitudes et les pratiques du personnel des ONGI en vue de faire changer les choses.
- La nécessité de réduire le malentendu sur les concepts de «localisation de l'aide» et de «Shifting the Power»
- Mettre à jour les procédures de gestion et les systèmes pour plus de souplesse et de conformité en termes de localisation de l'aide.

- Soutenir les ONG locales / nationales à se pré-positionner pour une réponse humanitaire (pré-positionner sur le terrain, détenir de plans d'urgence, paquets de contingence, la logistique, ect).
- Renforcer le soutien institutionnel lorsque les ONG L /N améliorent leur capacité à intervenir efficacement pour fournir une réponse humanitaire et planifient toutes les étapes du retrait en soutenant l'élaboration de stratégies d'autofinancement durable
- Vulgariser le code de conduite humanitaire dans les NGO L / N
- Appuyer le renforcement des capacités (formation ou accompagnement) sur la conception du projet, le développement de la stratégie de collecte de fonds, la cartographie des donateurs. La formation devant se terminer par une planification conjointe du projet de 11 ONGN /L, et de préférence et à être financé par un donateur et mise en œuvre au sein du consortium
- Définir un cadre minimum du protocole d'entente entre les ONGI et ONGN/ L composé de:
 - Pour l'INGO: % minimum dans le
 - Le budget INGO (1%) sera attribué à un mécanisme d'autofinancement du partenaire local et (10%) à attribuer aux activités des ONGN/ L;
 - L'obligation de transparence dans l'activité avec les partenaires locaux;
 - L'obligation de respecter la culture du pays et les valeurs des ONGN / L
 - Pour les ONGN / L:
 - Engagement pour la transparence et la redevabilité envers les partenaires des (ONGI et de donateurs) et à la communauté (locale et nationale);
 - L'obligation de renforcer les Organisations à Base Communautaires et les communautés locales;
 - Engagement envers l'audit interne et externe.
 - Impliquer les ONGN/L dans toutes les étapes du cycle du projet aux côtés de l'INGO (dans de nombreux cas, les ONGN/L ne sont pas impliquées dans la conception du projet et l'étape de son écriture)
 - Promouvoir l'intégration des activités de développement dans le contexte d'urgence et la possibilité pour les ONG N / L de développer AGR
 - Mettre en place un plan stratégique pour sensibiliser les décideurs et la société civile sur l'agenda actuel de la localisation de l'aide et le Projet Shifting the Power afin de préparer l'opinion générale sur la nécessité d'adopter une loi pour réglementer le secteur humanitaire en insistant l'appropriation locale / du pays.

CHARTRE POUR LE CHANGEMENT

- La charte sur la localisation de l'aide réaffirme, entre autres, l'importance d'un partenariat consolidé entre ces différentes ONG, la nécessité de financer directement les ONGs locales et d'arrêter de sous-estimer la capacité des ONG nationales.

- Augmenter le financement direct accordé aux ONG des pays du Sud afin de soutenir l'action humanitaire :
- Réaffirmer les Principes de Partenariat:
- Introduire plus de transparence dans les versements effectués aux ONG locales et nationales des pays du Sud
- Préserver les capacités des acteurs locaux
- Mettre l'accent sur le rôle des acteurs locaux:
- Aborder la question de la sous-traitance:
- Renforcer les capacités opérationnelles et améliorer le soutien organisationnel:
- Communications sur les partenariats à l'attention des médias et du public:

Exécution des engagements

QU'EST QUI SE FAIT ACTUELLEMENT PAR LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE

- La majorité des signataires s'étaient inscrits à la Charte en octobre 2015 et la plupart ont commencé à travailler sur les initiatives de changement organisationnel postérieures à mai 2016.
- CAFOD a produit le premier rapport en rapport avec le progrès accompli dans le cadre de l'initiative du changement organisationnel. Le rapport est en version anglaise et peut être accessible au lien suivant:
https://cafod.org.uk/content/download/42149/478066/version/2/file/C4C_ProgressReport_2017_WEB.pdf

ORGANISATIONS SIGNATAIRES DE LA CHARTE

Signataires	Ceux qui ont ratifiés
https://charter4change.org/signatories/	https://charter4change.org/endorsements/
	En DRC
	CEPROSSAN, ERISNA

COMMENT SIGNER LA CHARTE

- Prière contacter : admin@charter4change.org

PERSPECTIVES DEPP SUR LA LOCALISATION

- Etablir une feuille de route pour chaque pays
- DEPP a recruté un conseiller en apprentissage pour la RDC qui travaille dans le local de CAFOD. Bientôt il va nous faire le point sur les perspectives dans le cadre du DEPP. Le TDR pour la feuille de route est en voie d'élaboration au niveau pays et du DEPP en général. Vous pouvez l'atteindre à : Email: yvesngunzi@gmail.com , Tel: 0998841658;0853425169
- Consultation avec les acteurs pour finaliser la feuille de route

Changement de pouvoir - atelier de plaidoyer en RDC (Traduction de l'intervention de Vittorio)

Le plaidoyer est le processus délibéré d'influence sur ceux qui prennent des décisions concernant l'élaboration, l'évolution et la mise en œuvre des politiques (CARE 2014)

Influencer: À qui essayons-nous d'influencer? Les décideurs (responsables gouvernementaux, politiciens, ONU) et les courtiers du pouvoir (leaders communautaires, leaders religieux, mouvements sociaux, entreprises). Déterminer: le plaidoyer nécessite des actions intentionnelles; un sens clair de qui nous essayons d'atteindre et de ce qui doit changer / quel problème nous voulons résoudre.

Vous faites déjà un plaidoyer

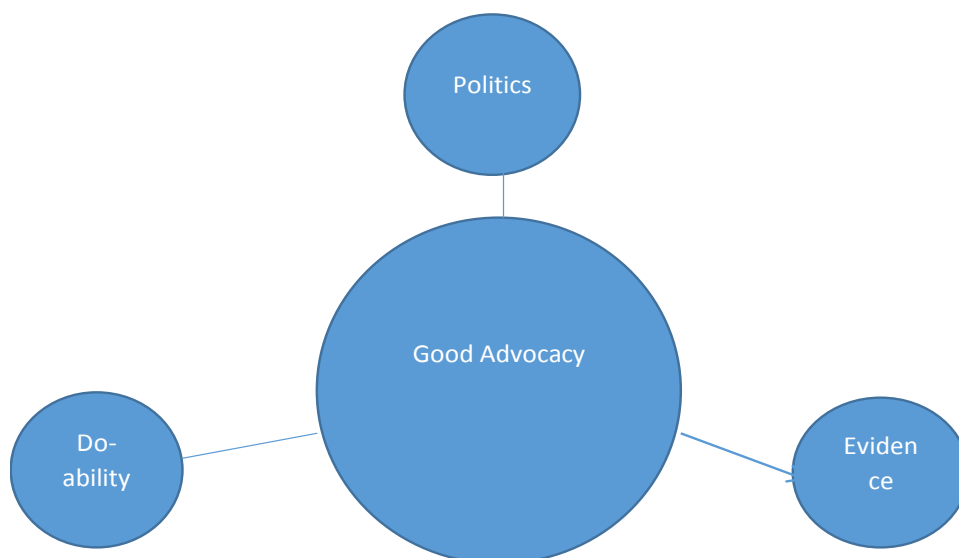
Ainsi, les citoyens pauvres touchés par une catastrophe ou un conflit peuvent revendiquer et avoir rempli leur droit de recevoir une assistance et une protection et le droit de participer aux décisions clés

Directement ou avec des partenaires, vous influez sur les détenteurs de pouvoir et les décideurs ...

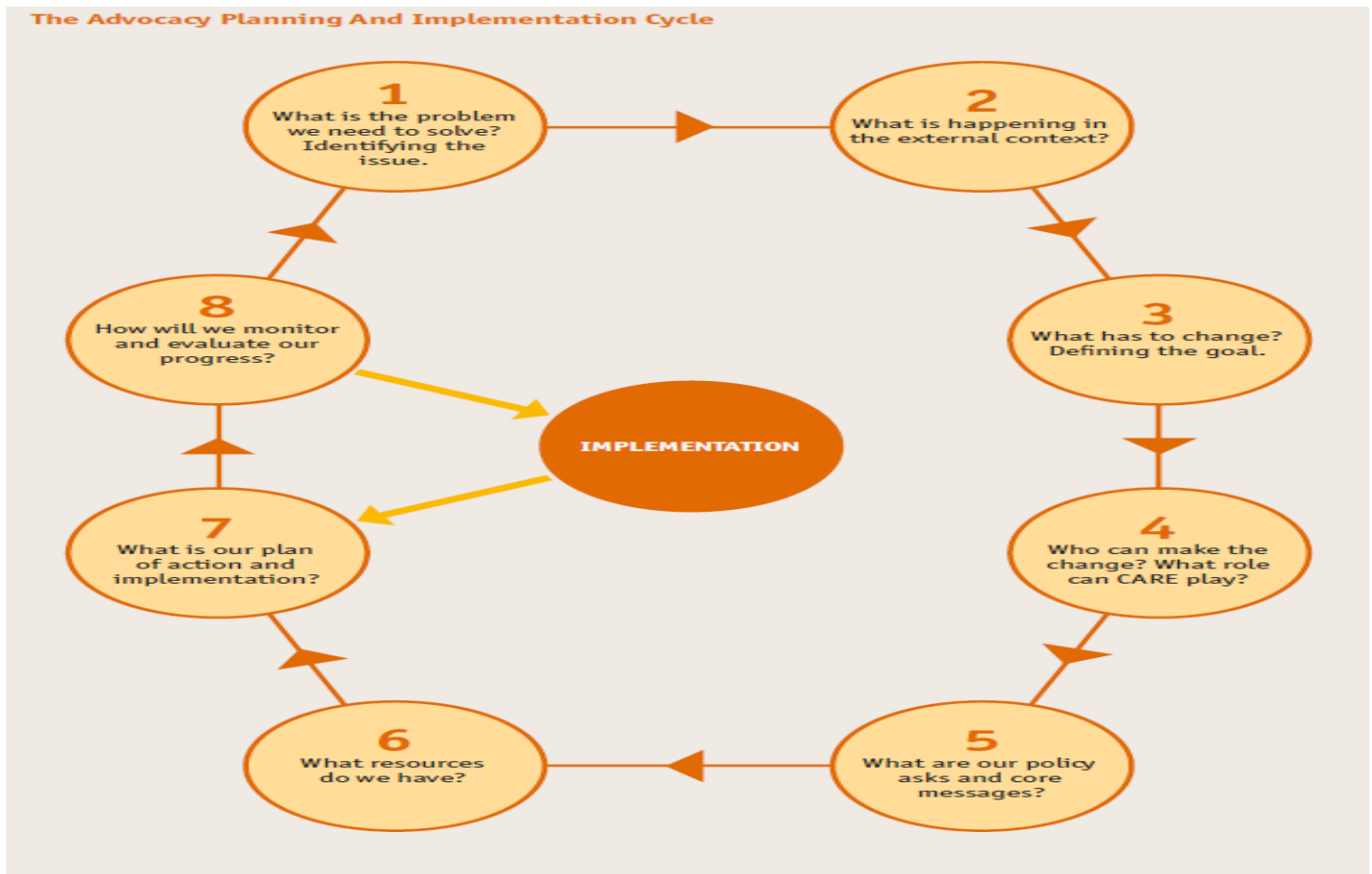
sur les politiques, les lois, les budgets et les pratiques ...

Comment ressemble un bon plaidoyer?

La preuve confirme l'argument selon lequel ce que l'on préconise est faisable. Cela se produit en relation avec le contexte politique et les discussions qui se déroulent dans ce domaine.



Planification et mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer



5. Quelles sont nos **questions** politiques et un message de base?

6. Quel est notre plan d'action et de mise en œuvre?

Organiser le travail de plaidoyer



6. Tactiques

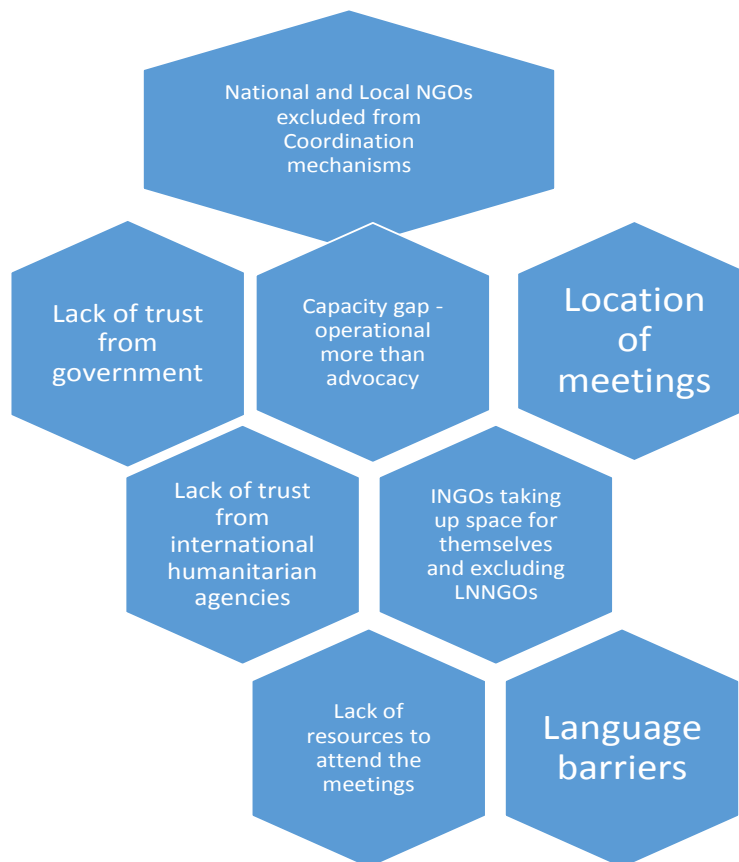
5. messages, le temps et la place

4. cibles et alliés

3. parties prenantes et analyse de pouvoir
2. Changer les objectifs et Objectifs spécifiques
1. Analyse contextuelle et problématique

Arbre à problème

Pour que notre travail d'influence soit efficace, nous devons savoir quel problème ou problème essayons de résoudre et quelles sont ses causes. En élaborant un arbre à problèmes, nous pouvons identifier ce qui se passe:

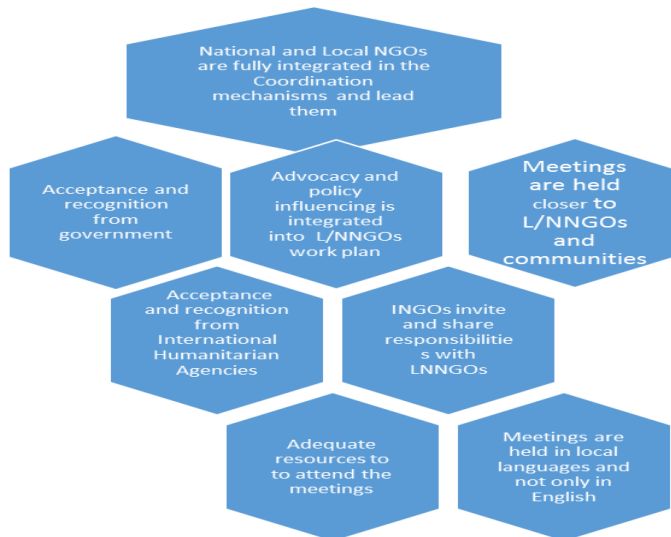


De quoi s'agit-il un arbre à problème?

Dans un arbre problématique, nous allons mettre le problème principal au centre du graphique (le tronc) et les causes et les conséquences comme racines de l'arbre. Un moyen simple de trouver les causes du problème principal est de poser la question «pourquoi» à de nombreuses reprises. Vous pouvez également poser des questions supplémentaires telles que: «Quelles sont les causes et les conséquences qui s'améliorent ou s'aggravent? "Quelles sont les conséquences les plus graves?" "Quelles sont les causes les plus faciles ou les plus difficiles à aborder?"

L'arbre des problèmes peut également être inversé et utilisé comme un outil de lutte contre le cerveau pour identifier les solutions et les alternatives. Un arbre de solution nous permettra de visualiser les objectifs de plaidoyer les plus importants et les plus convaincants. Par exemple:

Arbre de Solution



- ✓ Les ONG nationales et locales sont pleinement intégrées dans le mécanisme de coordination et les chargent
- ✓ acceptation et reconnaissance du gouvernement
- ✓ Le plaidoyer et l'influence des politiques sont intégrés dans le plan de travail de L/NGO,
- ✓ les réunions sont tenues proche des Organisations locale, national et communauté
- ✓ acceptation et reconnaissance des agences Humanitaires International
- ✓ les organisations internationales invitent et partagent leurs responsabilités avec les organisations locales et nationales
- ✓ Des ressources adéquates pour assister à la réunion
- ✓ Les réunions sont en langues locales et non pas seulement en Anglais.

4. L'importance du contexte

Pour que tout travail influant soit efficace, nous ne devons pas oublier l'environnement qui nous entoure, les circonstances dans lesquelles nous opérons. Notre plaidoyer est-il réaliste? Est-ce réalisable? Nous devons comprendre le contexte.

Le contexte est constitué de scénarios politiques, économiques et culturels, les relations avec et entre les décideurs, les incitations entre eux. L'élaboration des

politiques répond aux crises, aux opportunités, aux nouvelles informations, aux besoins des citoyens et aux influences internationales. Cela n'arrive pas en résumé.

Il est recommandé de le capturer de manière systématique - en effectuant une analyse PESTLE.

Un outil d'analyse de contexte:

Nous pouvons diviser le contexte en différents brins; Cela nous aidera à évaluer où un changement de politique et une intervention de plaidoyer sont les plus nécessaires. Après avoir répertorié les principales tendances, nous devrions sélectionner ceux qui sont les plus pertinents en tant que possibilités ou menaces pour notre plaidoyer.

Politique: Quels sont les facteurs et influences politiques pertinents dans le pays (gouvernement au niveau national / local, branches différentes)? Que disent les autorités et les politiciens?

Économique: quelles sont les tendances de l'économie? Quel niveau de services est l'offre gouvernementale?

Social: information démographique, statistiques sur l'éducation et la santé, emploi, pauvreté, inégalité entre les sexes.

Technologie: quel niveau d'infrastructure et de technologie de l'information existe-t-il dans le pays? (Accès à la communication, aux médias, ...)

Juridique: Quelles sont les lois et règlements en vigueur? Y a-t-il eu des réformes à ce jour?

Environnement: quelles sont les tendances environnementales dans le pays? (Sécheresses, inondations, ...)

Parties prenantes et cibles

Nous avons examiné le problème, nous connaissons le contexte, mais comment savoir comment nous parlons?

Nous devrions commencer par demander qui a le pouvoir d'apporter les changements souhaités et qui peuvent être des alliés et des adversaires potentiels.

Nous pouvons réduire nos objectifs en utilisant une carte des parties prenantes et une analyse de puissance.

Compte tenu du problème que nous voulons résoudre, laissez-nous énumérer les institutions clés qui prennent des décisions sur ce sujet. Par exemple, si nous voulons voir un plus grand nombre de L / NNGO qui dirigent les mécanismes de

coordination, ceux-ci seraient: HCT, le Département de la gestion humanitaire ou de la gestion des catastrophes au sein du gouvernement, le Cabinet, les organismes des Nations Unies.

Analyse de la carte et des pouvoirs des parties prenantes

High Haute	
Low Faible	High Haute

Recommandations et messages de politique

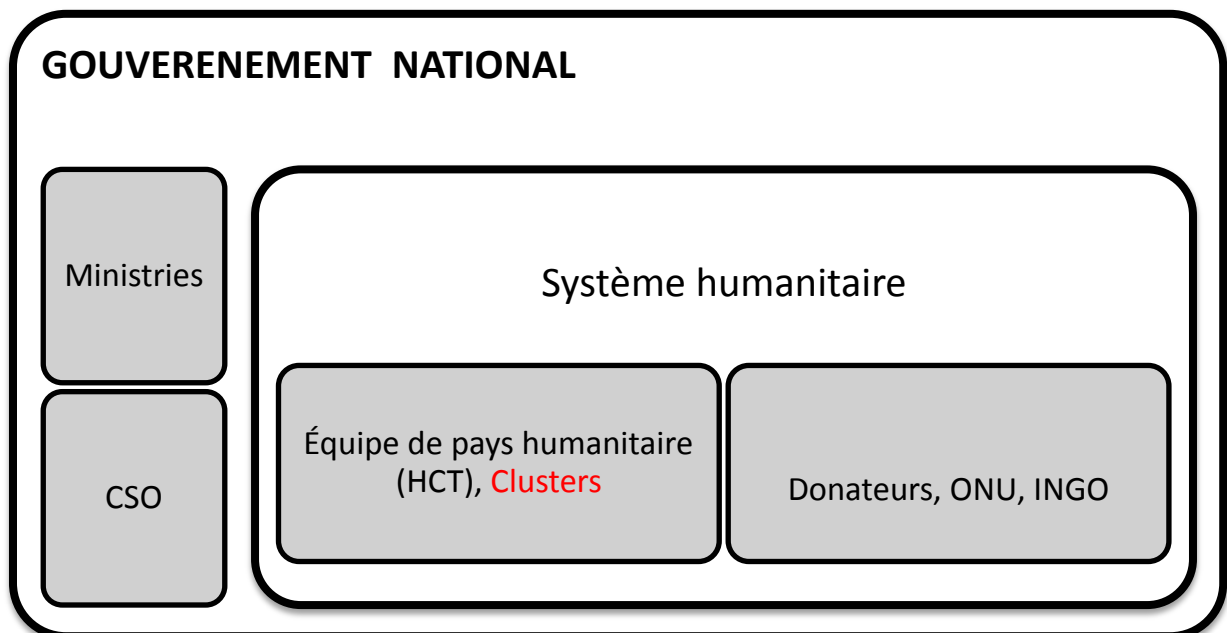
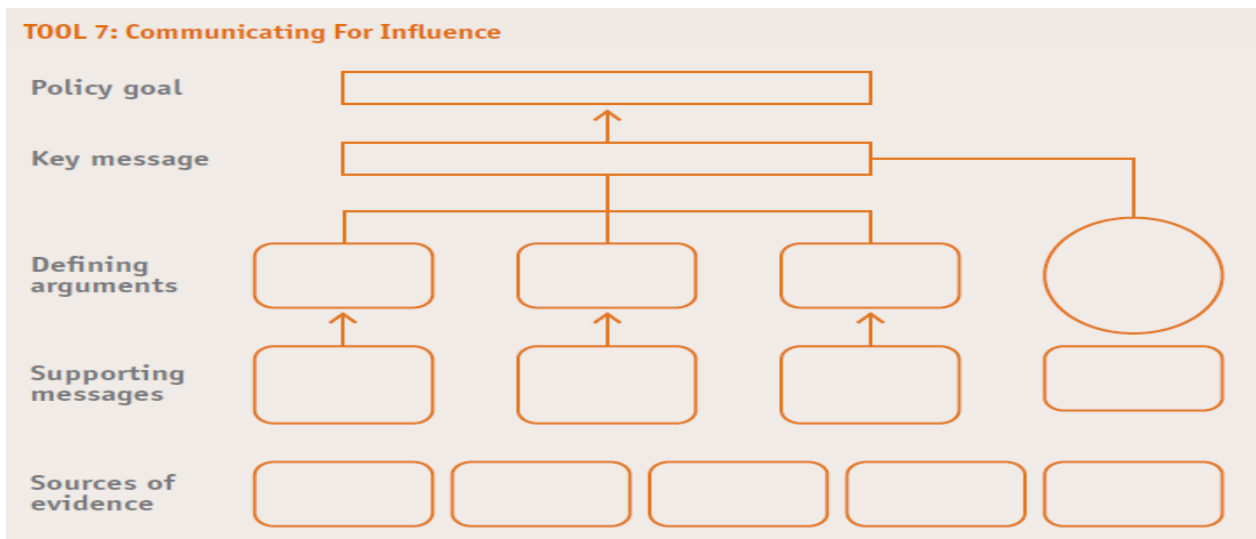
Il est crucial de proposer une demande politique concrète (ou demander). Les institutions que nous essayons de défendre doivent être présentées avec une demande axée sur les solutions, avec une recommandation politique qui attire leur attention. La recommandation est l'action spécifique que nous voulons que nos objectifs prennent pour atteindre nos objectifs. Nos demandes doivent être spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et limitées dans le temps.

Voir par exemple ce type de messages sur la localisation de l'aide: "L'ONU devrait faire davantage pour distribuer des ressources aux ONG locales et nationales du Fonds humanitaire". Qu'est-ce qui ne fonctionne pas? Qu'en est-il du «Fonds humanitaire de la RDC de l'OCHA de l'ONU pour augmenter le nombre de subventions aux ONG locales et nationales de 21% à 30% au cours des deux prochaines années» ou «Fonds humanitaire de la RDC de l'ONU OCHA pour commencer à travailler avec 20 nouvelles ONG locales et nationales en tant que partenaires d'ici 2018".

Lors de la conception d'une demande de politique, il est important de considérer ce qui est dans le pouvoir de la cible.

6. Recommandations et messages de politique

Les messages doivent être adaptés au public. Dans un rapport ou une conversation avec un expert du gouvernement, notre message peut être technique. D'autre part, vous aborderez les médias ou utiliser les médias sociaux avec un récit différent (plus accessible, utilisant des statistiques ou d'autres faits qui attirent leur attention).



Deux cibles à deux niveaux de plaidoyer

Quels messages?

- * Les femmes ont mené des urgences
- * Organisations locales
 - * Responsabilité
- * Des questions spécifique

À qui / où?

- * HCT, clusters
- * Coordination des ONG
- * Nations Unies, donateurs, autre ONG

Deux cibles à deux niveaux de plaidoyer

Gouvernement national

Quels messages?

- * Influencer la signature humanitaire
- * Aborder les causes structurelles de la vulnérabilité
- * Responsabilité

À qui / où?

- * Ministères
- * Autorités locales
- * Partenaires locaux, OSC.

Comment plaidons-nous? Tactiques et activités.

Nous savons ce que nous voulons changer, nous savons qui nous voulons influencer, nous savons ce que sont nos messages et nos demandes, mais nous devons encore définir COMMENT nous devons le faire.

Les tactiques et les techniques de plaidoyer peuvent varier et il n'y a pas de règle difficile et rapide, toutes les approches peuvent être adaptées.

Traditionnellement, faire du lobbying dans vos cibles est l'une des activités qui apporte plus de résultats: vous lancez un dialogue pour changer leur perception de la question ou s'engager à agir.

La production d'exposés et de rapports sur les politiques est une autre façon que les ONG adoptent généralement pour influencer leurs objectifs. Par exemple, si nous souhaitons convaincre un pays donateur, le financement direct des LNNG est la voie à suivre, nous utilisons certaines études de cas de la façon dont notre travail en tant que DEPP / StP a permis une réponse plus rapide et rendait l'aide plus responsable aux communautés touchées . (Evidence + message = influence)

Comment défendons-nous? Tactiques et activités

Collaboration avec des responsables gouvernementaux ou un département: par exemple, une visite conjointe dans la communauté où une réponse humanitaire a eu lieu.

Hébergement de tables rondes et d'événements publics: ActionAid a organisé une table ronde avec le gouvernement canadien sur le rôle des femmes dans l'action humanitaire en mai 2017 à Londres. Travailler de nombreux praticiens et fixer l'ordre du jour sur le genre dans la programmation humanitaire.

Utiliser les médias pour sensibiliser: au Kenya, Caritas Marsabit a travaillé avec des journalistes de la télévision et de la radio pour révéler les conditions de vie des communautés pastorales touchées par la sécheresse. Après des journées de nouvelles, le président kenyan a finalement déclaré qu'il s'agissait d'une situation d'urgence.

Former des alliances ou des coalitions: CCONAT / RONDH / FONAHHD rencontre avec le ministère des Affaires humanitaires et sociales comme plate-forme - c'est un plaidoyer efficace, en montrant une seule voix.

Action, ressources et responsabilités

Pour mettre en œuvre notre stratégie de plaidoyer, nous avons besoin d'un sens clair des actions que nous voulons entreprendre, lorsque nous devrions les exécuter, les résultats attendus et nos ressources actuelles. Exemple: nous avons fixé notre objectif d'augmenter la présence des Ongs nationales et locales dans la coordination humanitaire.

Nous avons maintenant besoin d'un cadre logique spécifiant le type d'activités que nous allons promouvoir et ce que nous espérons réaliser grâce à eux.

- a. Convoquer une table ronde d'acteurs humanitaires dans le Nord et le Sud-Kivu qui travaillent sur les questions de WASH (L / NGO, départements gouvernementaux, ONU, donateurs) pour illustrer les avantages de l'aide localisée -> Résultats souhaités: une visibilité accrue qui conduira à une invitation à la coordination mécanismes
- b. Rencontre de lobbying avec le sous-bureau OCHA Goma de l'ONU ->
- b. Résultat attendus: Plus des Ongs nationales et locales sont invitées par ONU OCHA pour la formation sur le système de gestion des subventions

Action, ressources et responsabilités

Les ressources et les responsabilités sont importantes; Cela garantira que ce que nous prévoyons peut être livré et que nous maximisons notre impact.

L'exécution de toute initiative de plaidoyer devrait tenir compte:
Temps; Disponibilité et capacité du personnel; Budget; Relations existantes;
Alliances et partenariats; réputation.

Contrôle et évaluation

Enfin, nous devons intégrer dans nos plans de plaidoyer, certaines formes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.

Nous pouvons surveiller les résultats de nos activités et définir certains indicateurs. Nous avons déjà parlé d'organiser une table ronde avec des acteurs humanitaires: nous pourrions prendre note du nombre de personnes qui l'ont assisté, de leur spécialité (programme / financement / politique) et des organismes auxquels ils appartiennent. Ou pour le travail médiatique, nous pourrions enregistrer le nombre d'articles ou diffuser des nouvelles que nous avons réalisées.

Pour le plaidoyer, les résultats sont généralement des changements dans la connaissance, la sensibilisation et / ou l'opinion des publics cibles. Ils devraient être mis à jour pour inclure les changements dans le positionnement, l'intérêt, l'opinion et les connaissances de votre public cible sur la question de la politique humanitaire.

La représentante du projet **shifting the power** a brièvement parlé de ce projet avant de répartir les participants en trois groupe autour des questions suivantes :

1. Quelles sont les résultats que vous pensez être importants à poursuivre et pourquoi ?

- Renforcement des capacités organisationnelles des ongs membres du projet STP et autres :
 - Améliorer les compétences pour la préparation et réponse aux urgences humanitaires ;
 - Accroître l'influence des organisations en humanitaire ;
 - Améliorer la gestion des projets d'urgence ;
 - Accompagner les communautés à une plus grande résilience ;
 - Accroître la redevabilité vis-à-vis des communautés et autres parties prenantes ;
 - Appuyer les autres activités qui n'ont pas été couvertes par le projet **Shifting the Power**
- Renforcement des capacités organisationnelles des plateformes
 - Renforcer les capacités de plaidoyer ;
 - Continuer à appuyer les rencontres de concertations entre les plateformes ;
 - La redevabilité vis-à-vis des organisations membres
 - Coordination des urgences (suivi, évaluation, réunions de concertation, système d'information)
 - Renforcer les fundraising
- Renforcer les réseautages : renforcer la collaboration
 - Entre organisations et autorités ;
 - Entre plateformes et autorités au niveau provincial et national

2. Les aspects du projet qui doivent être changé ou modifier et pourquoi ?

- Par rapport au pilier1
- Apprentissage limité aux formations ;
- Faire recours à d'autres méthodes telles que : coatching, visites d'échange, tutoring ;
- Prévoir les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de la réponse humanitaire plus coût et aides ;
- Absence d'accompagnement dans la réalisation des livrables du projet (CRH, PURG,)
- Selection des services provider qui souvent ne comprennent pas la logique du projet STP ;
- Influence (pilier II)
- Manque des ressources pour apporter une réponse rapide à une crise CAT : travailler sur l'appui des ongs partenaires pour accéder aux financements
- Pilier III

- Faible implication et/ou appui des certains partenaires par les ongs membres du consortium ; CAT : Avoir un staff affecté au projet
- Stopper la sous traitance et appliquer la Charte4 Change
- Prendre plus des grandes organisations ayant plus de moyens et de l'influence. CAT: prendre des petites organisations n'ayant pas de moyens et capacités nécessaires pour une reponse humanitaire réussie.

3. Quelles sont les opportunités et risques pour le nouveau projet shifting the power ?

N°	OPPORTUNITES	RISQUES
	Permettre aux ONLN d'avoir davantage des capacités institutionnelles et techniques pour mieux jouer leurs rôles dans la localisation des fonds (25%)	Un nombre très limité d'ONLN dont les capacités insitutionnelles et techniques seront renforcées faute du budget suffisant
	Epanouissement d'ONLN à travers les échanges d'expériences	Non vulgarisation et non application des acquis des échanges et renforcement des capacités
	Renforcement du pouvoir des ONLN par les plateformes	Résistance des ONGI à l'initiative
	Travail de consortium des ONLN au moment de recherche des fonds	Faible capacité de mobilisation des fonds
	STP place les ONLN au même pied d'égalité que les ONGI	Limité des consortium (fonds et notoriété)
	Travail pour finalisation de la mise en en place d'une loi - initiative des ONLN	Temps limité STP Resistance du gouvernement pour des fons politiques
	L'équité à l'écès aux fonds humanitaires OCHA (ONLN et ONGI)	Contexte politique changeant
	Renforcement du travail commencé par STP 1 sur le secteur privé, donateur et gouvernement	Faible capacité intraseque des certaines ONLN

DETAILS DES TERMES DE REFERENCE POUR LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL POUR LES 3 PLATEFORMES HUMANITAIRES DANS LA DYNAMIQUE DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE HUMANITAIRE DE LA RDC

Contexte et Justification

À l'instar de nombreux plateformes ou réseaux d'organisations humanitaires en Afrique, les 3 plateformes humanitaires de la RDC impliquées dans la dynamique de l'élaboration du plan national humanitaire de la RD sont confrontées à des difficultés matérielles et organisationnelles qui handicapent leur fonctionnement, limitent leurs performances, fragilisent leur assise institutionnelle et hypothèquent leur ambitions de mutualisation des services et des moyens au bénéfice de leurs objectifs communs.

Situées dans trois (3) provinces et présentant trois (3) cas d'évolution différents et des niveaux d'organisation et d'expertise différents, ces 3 Plateformes évoluent dans des contextes différents et ont des niveaux de structuration très divers.

Aussi, il s'avère nécessaire pour ces plateformes de procéder à un diagnostic institutionnel qui permettrait aux membres de chacune d'elles de s'interroger à la base sur leur institution (repréciser sa vision, sa mission, ses objectifs stratégiques ; ses outils de gouvernance interne et externe (manuel de procédures, règlement intérieur de travail, statuts et règlement intérieur l'audit, redévabilité, système de communication), son cadre d'éducation civique, de gestion de son membership et de son personnel), de définir un plan d'actions en vue de la relancer et de la rendre plus performante.

C'est dans cette optique que le projet Shifting The Power (STP) commandité une étude de diagnostic participatif de ces 3 Plateformes. Ce travail a été confié à un consultant. Ce dernier, de par ses connaissances fine des ressources, des forces et faiblesses de chacune des Plateformes, est appelé à jouer un rôle de mise en relation essentiel, entre les 3 Plateformes.

La vision qui sous-tend cette mission est d'impulser et d'appuyer la réflexion collective des membres de chacune des plateformes afin :

- de déceler les forces et les faiblesses des organisations, les opportunités et contraintes de leur environnement ;
- d'élaborer un plan d'actions à court et moyen terme qui facilitera le renforcement des atouts de la plateforme et la levée progressive des pesanteurs qui entravent sa bonne marche et son efficacité.

Objectif Général

Evaluer les capacités des plateformes humanitaires dans la dynamique de l'élaboration du plan national humanitaire de la RD Congo

Objectifs Spécifiques

- 1) Evaluer selon une approche participative les **capacités existantes** ainsi que les **potentialités** des Plateformes humanitaires à travers l'analyse :

Des capacités techniques

- L'expérience de l'exécution des plaidoyers sur des questions humanitaires et de gestion des crises et des catastrophes ;
- La disponibilité d'outils méthodologiques permettant à l'institution d'assurer le positionnement des questions humanitaires ;
- La capacité de l'organisation à mettre en œuvre des programmes décentralisés dans les zones d'intervention des organisations membres ;
- La capacité de la plateforme à développer des alliances et partenariats stratégiques pour l'atteinte des objectifs du programme ;
- La capacité de la plateforme à assurer le suivi des interventions des membres conformément aux principes de la **Gestion Axée sur les Résultats** ;

Des capacités logistiques, administratives et financières

- La disponibilité et la qualité (système d'approvisionnement, de maintenance et de gestion) des infrastructures et équipements permettant à l'institution de participer pleinement à la mise en œuvre du programme ;
- La capacité de l'institution à assurer une gestion financière rigoureuse des ressources du programme (manuels financiers, services financiers, systèmes d'audit, performances financières passées) ;
- La capacité de l'institution à mobiliser, gérer et maintenir des ressources humaines de qualité pour la mise en œuvre du programme (personnel spécialiste, expériences dans la conduite des travaux techniques, évaluation des performances professionnelles) ;
- La présence institutionnelle (actes de constitution, statut et règlements, etc.).

- 2) Analyser, pour chaque composante du programme, les relations fonctionnelles existant entre les membres de la Plateforme en vue d'identifier les niveaux de synergies pour l'atteinte des résultats attendus.

3) Identifier sur la base des conclusions de l'analyse des capacités institutionnelles :

- **Les capacités existantes et les potentialités** des dites institutions ciblées par domaine d'intervention;
- Les **besoins** de renforcement des capacités de ces institutions en personnel spécialisé, en compétences techniques et en équipements techniques;
- Les **orientations stratégiques** pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan pour le renforcement des capacités des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet Baring Fondation;

Méthodologie

Pour atteindre les résultats escomptés de la mission, le processus de mise en œuvre proposé s'inspire de l'approche du diagnostic dit « de régulation » qui cherche à « identifier les causes de dysfonctionnements dans l'organisation, puis à proposer des thérapies adaptées pour trouver ou retrouver un état de fonctionnement normal ». En effet, cette approche, plus ouverte, est privilégiée par rapport au diagnostic de modélisation qui évalue le fonctionnement et la structuration de l'organisation à la lumière des caractéristiques d'organisations similaires qui sont supposées performantes. Durant le processus de collecte et d'analyse des données, le principe retenu est de partir de l'extérieur de l'organisation d'où les besoins sont exprimés par les membres et les partenaires, vers l'intérieur de l'organisation en confrontant ces besoins aux services fournis par l'organisation. En partant de ce principe, l'approche privilégie l'instauration d'une réflexion collective sur les points saillants qui limitent le fonctionnement de chacune des plateformes, mais aussi et surtout les alternatives de solutions pouvant être mises en œuvre.

L'analyse des capacités institutionnelles des plateformes s'effectueront en six principales étapes :

- 1) L'élaboration d'un questionnaire pour la collecte des données sur les capacités institutionnelles des structures ciblées ;
- 2) La collecte des données à travers des entretiens auprès des structures ciblées et des revues documentaires complémentaires ;
- 3) L'analyse des données collectées ;
- 4) L'élaboration d'un rapport analytique sur les capacités des partenaires de mise en œuvre du projet Baring Fondation mettant en évidence : (i) les atouts, les avantages comparatifs et les contraintes des institutions ciblées ; (ii) les besoins de renforcement des capacités ; (iv) les stratégies de renforcement des capacités des institutions identifiées comme étant aptes à contribuer à l'atteinte des résultats du projet Baring Fondation. ;
- 5) La restitution des principales conclusions et recommandations de l'analyse des capacités institutionnelles des structures ciblées.

Ci-dessous, la liste indicative des questions clés pour l'analyse des capacités institutionnelles :

- **Cohérence de la mission de l'institution avec le mandat du Gouvernement**
 - Existe-t-il une déclaration de mission pour l'organisation ?
 - Elle-t-elle en cohérence avec le mandat du Gouvernement National/Provincial?
 - L'institution est-elle partie prenante dans les processus de programmation, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes provinciaux et/ou nationaux Humanitaire/ développement ? Si oui lesquels ?
 - L'institution dispose-t-elle d'outils méthodologiques et de plaidoyer nécessaires pour le positionnement des questions humanitaires ? Relèvement communautaire? Si oui lesquels ?
 - Quels sont les résultats majeurs enregistrés par l'institution dans les domaines d'intervention humanitaire ?
 - L'institution Est-elle officiellement reconnue ?
- **Ressources Humaines**
 - L'institution dispose-t-elle de ressources humaines de qualité et en nombre suffisant pour contribuer significativement à l'atteinte des objectifs des interventions humanitaires ?.
 - L'institution a-t-elle la capacité de recruter, former des membres de qualité pour l'atteinte de ses objectifs?
 - Existe-t-il un système d'évaluation périodique des performances du staff selon le poste occupé, les résultats attendus et les résultats atteints ?
 - L'institution a-t-elle de l'expérience en matière de collaboration avec d'autres partenaires ? Si oui lesquels ?
- **Infrastructures et Equipements**
 - L'institution dispose-t-elle des infrastructures et équipements informatiques et techniques lui permettant de contribuer à l'atteinte de ces objectifs?
 - Le personnel a-t-elle les compétences requises pour l'utilisation dudit matériel ?
 - Existe-t-il un système adéquat de maintenance du matériel et des équipements ?
 - L'inventaire des biens de l'institution est-il régulièrement fait ? Selon quelle périodicité ?
- **Capacités en matière de Gestion Financière**
 - Existe t-il une unité de gestion financière au sein de l'institution ? Cette unité est-elle dotée d'un personnel qualifié ? Spécifier les compétences existant auprès de l'institution.

- Existe-t-il au sein de l'institution un système de prévision budgétaire, de gestion et de suivi financier ? Ce système est-il sous-tendu par des règles et procédures clairement spécifiées ? Celles-ci sont-elles rigoureusement appliquées ?
 - Existe-t-il un système d'audit ? S'agit-il d'audit interne ou externe ? Selon quelle périodicité les audits sont-ils réalisés ? Quelles étaient les conclusions majeures du dernier rapport d'audit ?
 - L'institution dispose-t-elle de sources de financement stables ? Lesquelles ?
 - Les efforts de mobilisation des ressources sont-elles sous-tendues par une stratégie clairement définie ?
 - L'institution a-t-elle de l'expérience dans le domaine de la gestion des ressources allouées par les partenaires comme Shifting The Power et les autres partenaires ? Si oui spécifier les partenaires et indiquer les contraintes rencontrées dans la gestion de ces ressources.
- **Capacités en matière de suivi et évaluation**
 - L'institution dispose-t-elle d'un système de planification, suivi et évaluation de ses performances ? Si oui quels en sont les éléments constitutifs ?
 - Ce système est-il en cohérence avec les principes de la Gestion Axée sur les Résultats ?
 - L'institution dispose-t-elle des ressources humaines qualifiées en matière de Gestion Axée sur les Résultats ?
 - S'il existe un système de suivi et évaluation, les conclusions des activités de suivi et évaluation sont-elles utilisées pour améliorer les performances de l'institution ?
 - Existe-t-il un budget pour les activités de suivi et évaluation ?
 - L'institution a-t-elle développé un partenariat avec d'autres institutions pour l'atteinte de ses objectifs ? Lesquelles et à quelles fins ?
- **Opinions sur les besoins et stratégies de renforcement des capacités**
 - Quels sont les principaux obstacles à l'atteinte des objectifs de l'institution dans les domaines de la population et du développement communautaire ou du genre ?
 - L'institution a-t-elle déjà bénéficié de l'appui des partenaires dans le domaine du renforcement des capacités ? Si oui dans quels domaines ?
 - En quoi cela a-t-elle contribué à l'amélioration de la capacité de l'institution ?
 - Quelles sont selon vous les dispositions à prendre pour l'amélioration des stratégies de renforcement des capacités ?

Durée : Atelier de 20 jours chacun, à déterminer avec chaque structure.

ATELIER DE CONCERTATION ET FORMATION EN PLAIDOYER DES PLATEFORMES DES ONGS HUMANITAIRES DE LA RDC PARTENAIRES DE SHIFTING THE POWER

PROGRAMME D'ACTIVITES

Lieu : Hôtel ISHANGO

Période : Du 04 au 09 août 2017

Heure	Objectifs / Activités	Méthodologie	Ressources matérielles
JOUR 1			
08h00 – 08h30	Accueil et installation des participants	Les participants sont accueillis et enregistrés par les représentants de la structure organisatrice.	• Chemises des participants : (blocs notes, bics) • Papiers flip chart • Marqueurs
08h30 – 09h00	Cérémonie d'ouverture : • Mots de bienvenue et présentation des objectifs de l'atelier • Présentation des participants • Présentation du Programme d'activités de l'atelier	• Le représentant de Shifting the Power prononce le mot de bienvenue et explique le « pourquoi » de l'atelier • Chaque participant se présente en citant son nom, son post nom, son organisation et la fonction qu'il occupe au sein de l'organisation. • Le modérateur fait la lecture du programme et demande aux participants leurs amendements	
09h30 – 10h30	Travaux de groupes : • Analyse du cadre juridique de l'action humanitaire en RDC est produite. • Analyse des opportunités du financement en faveur des organisations par le gouvernement de la RDC est produite. • Analyse des édits provinciaux du Nord	Travaux de groupes N°1 : • Le modérateur répartit les participants en 3 groupes de travail. • Premier groupe : travaille sur l'analyse du cadre juridique • Deuxième groupe : travaille sur l'analyse des opportunités du financement • Troisième groupe travaille sur l'analyse de l'édit	• Blocs notes • Bics • Papiers flip chart • Marqueurs • Documents relatifs au : - cadre juridique - opportunités de financement

	et Sud Kivu et proposition, si nécessaire, de leur amendement et des mesures de leur application.	provincial	- édits provinciaux du Nord et Sud Kivu
10h30 -10h45	PAUSE – CAFE		
10h45 – 13h00	Travaux en plénière : Présentation des résultats des travaux des groupes suivis des débats pour enrichissement.	Travaux en plénière N°1 : • Chaque groupe présente ses résultats. • Les participants, après débats, enrichissent les travaux des groupes et valident et les documents harmonisés. Le facilitateur fait la synthèse et remercie les participants.	• Blocs notes • Bics • Papiers flip chart • Marqueurs
13h00 – 14h00	DEJEUNER		
14h00 – 16h00	Exposé : Présentation du document de l'avant-projet de la Politique Nationale de l'Action Humanitaire (PNAH)	Exposé : A l'aide de la projection, le modérateur présente le document de l'avant-projet de PNAH, suivie des débats pour éclaircissements.	• Blocs notes • Bics • Papiers flip chart • Marqueurs • Document de l'avant-projet de la Politique nationale de l'Action Humanitaire (PNAH)
16h00 – 16h20	Evaluation et clôture de la journée	Le rapporteur soumet les participants à une fiche d'évaluation de la journée	Rapporteur
JOUR 2			
08h30 – 09h00	• Où en sommes-nous ? • Lecture et adoption du rapport Jour 1 • Passage en revue du programme Jour 2	• Le rapporteur fait la lecture du rapport Jour1 et demande aux participants leurs feed Back. • Le modérateur présente le programme Jour 2	
09h00 – 10h30	Travaux de groupes : • Analyser et amender le document de PNAH • Valider le document de PNAH • Formuler des recommandations pour la mise en œuvre opérationnelle du PNAH.	Travaux de groupes N°2 : Après éclaircissements, les participants se mettent en groupes pour analyser et amender le document et formulent des recommandations.	• Blocs notes • Bics • Papiers flip chart • Marqueurs
10h30 – 10h45	PAUSE – CAFE		
10h45 – 12h00	Travaux en plénière : Présentation des résultats des travaux des groupes suivis des débats pour enrichissement.	Travaux en plénière N°2 : • Chaque groupe présente ses résultats. • Les participants, après débats, enrichissent les travaux des groupes et valident et les documents	• Blocs notes • Bics • Papiers flip chart • Marqueurs

		harmonisées. Le facilitateur fait la synthèse et remercie les participants.	
12h00 – 13h00	Exposé : Présentation des argumentaires de plaidoyer en faveur de : - la Politique Nationale Humanitaire - la mise en œuvre de l'édit provincial du Nord Kivu - la mise à disposition d'un budget pour les organisations nationales et locales.	Exposé : A l'aide de la projection, le modérateur présente le document de l'avant-projet de PNAH, suivie des débats pour éclaircissements.	- Blocs notes - Bics - Papiers flip chart - Marqueurs Documents : argumentaires de plaidoyer
13h00 – 14h00	DEJEUNER		
14h00 – 16h00	Travaux de groupes : - Analyser et amender les argumentaires de plaidoyer. - Valider les argumentaires - Formuler des recommandations pour le plaidoyer.	Travaux de groupes N°3 : En groupes, les participants analysent et amendent les argumentaires de plaidoyer et formulent des recommandations.	- Blocs notes - Bics - Papiers flip chart - Marqueurs
16h00 – 16h20	Evaluation et clôture de la journée	Le rapporteur soumet les participants à une fiche d'évaluation de la journée	Rapporteur
JOUR 3			
08h30 – 09h00	- Où en sommes-nous ? - Lecture et adoption du rapport Jour 2 - Passage en revue du programme Jour 3 - Passage en revue du niveau d'exécution des travaux en groupes	- Le rapporteur fait la lecture du rapport Jour 2 et demande aux participants leurs feed Back. - Le modérateur présente le programme Jour 3 - Le modérateur évalue le niveau d'exécution des travaux en groupes et, de commun accord avec les participants, décident soit de continuer les travaux des groupes soit de passer en plénière	- Blocs notes - Bics - Papiers flip chart - Marqueurs
09h00 – 10h30	Travaux en plénière : Présentation des résultats des travaux des groupes sur les argumentaires suivis des débats pour enrichissement.	Travaux en plénière N°3 : - Chaque groupe présente ses résultats. - Les participants, après débats, enrichissent les travaux des groupes et valident et les argumentaires. Le facilitateur fait la synthèse et remercie les participants.	- Blocs notes - Bics - Papiers flip chart - Marqueurs
10h30 – 10h45	PAUSE - CAFE		
10h45 – 11h45	Travaux en plénière : Le modérateur présente aux participants	Travaux en plénière N°4 : Adoption des documents.	- Blocs notes - Bics

	tous les documents produits.	• Les participants élaborent un plan de mise en œuvre du plaidoyer	• Papiers flip chart • Marqueurs
13h00 – 14h00	DEJEUNER		
14h00 – 16h00	Travaux en plénière : Séance de réflexion sur les mécanismes de collaboration entre les trois plates-formes et élaboration d'un Plan de communication.	Travaux en plénière N°5 : • Discussions libres sur les mécanismes de collaboration. • Production d'un Plan de communication.	• Blocs notes • Bics • Papiers flip chart • Marqueurs
16h00 – 16h30	• Evaluation finale de l'atelier • Cérémonie de clôture	Le rapporteur soumet les participants à une fiche d'évaluation finale de l'atelier et conduit la cérémonie de clôture	

Heure	
JOUR 4	
08h30 – 09h00	• Introduction • Formulation des attentes des participants • Objectif de la formation • Présentation des participants
09h30 – 10h30	Séance plénière : • Exposé sur suivi des débats
10h30 -10h45	PAUSE - CAFE
10h45 – 13h00	Séance plénière (suite et fin) : Exposé sur suivi des débats
13h00 – 14h00	DEJEUNER
14h00 – 16h00	Etude de cas n° 1 : Message de plaidoyer auprès de Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Humanitaires et de la Solidarité Nationale de la République Démocratique du Congo en faveur de : • La mise en place d'une Politique Nationale Humanitaire • Une mobilisation et une allocation des ressources conséquentes en faveur de l'action humanitaire en RDC
16h00 – 16h20	Evaluation de la journée
JOUR 5	
08h30 – 09h00	• Où en sommes-nous ? • Lecture et adoption du rapport Jour 1
09h00 – 10h30	Etude de cas n° 2 : Message de plaidoyer auprès du Coordonnateur Humanitaire RDC en faveur de : • L'appui à la mise en place d'une Politique Nationale Humanitaire, • L'appui à une mobilisation et une allocation des ressources conséquentes en faveur de l'action humanitaire en République

	Démocratique du Congo, • Accroissement du nombre d'ONG nationales dans la participation des réunions décisionnelles
10h30 – 10h45	PAUSE - CAFE
10h45 – 12h00	Etude de cas n° 3 : • Message de plaidoyer auprès des Bailleurs des fonds en faveur de :
12h00 – 13h00	Etude de cas n° 4 : • Message de plaidoyer auprès des Acteurs privés en faveur de :
13h00 – 14h00	DEJEUNER
14h00 – 16h00	Séance plénière : • Finalisation et Adoption des argumentaires
16h00 – 16h20	Evaluation de la journée
JOUR 6	
08h30 – 09h00	• Où en sommes-nous ? • Lecture et adoption du rapport Jour 2
09h00 – 10h30	Etude de cas n° 5 : • Feuille de route pour la mise en œuvre du plaidoyer
10h30 – 10h45	PAUSE - CAFE
10h45 – 14h00	Séance plénière : • Finalisation et Adoption de l'avant-projet de la PNAH
14h00	Evaluation finale et clôture de la session de formation + Déjeuner

*ATELIER DE CONCERTATION DES PLATEFORMES ET FORMATION EN PLAIDOYER DES ONGS
HUMANITAIRES DE LA RDC PARTENAIRE DE SHIFTING THE POWER*

LIEU : HOTEL ISHANGO / GOMA DU 04 AU 09 SEPTEMBRE 2017

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Organisation	Noms et post noms	Sex e	Fonction	Email	No téléphone
01	ECC-MERUISIC	Romaine BASHIZI	F	PT Focal STP	Romaineprive@yahoo.fr	+243 997706151
02	APSME/ONG	Georgette NSHOBOLE	F	Chargé des projets	nshobole@gmail.com	+243 990706508
03	CADI/UVIRA	Veiko BIZIBIRA	M	Chargé des projets	Cadidh44@yahoo.fr veikobizibira@gmail.com	+243 977555822
04	EEF/RONHD	Joseph PAUL M'BOBO	M	DG	Josephmbobo2@gmail.com	+243 817522444
05	CARITAS GOMA	Christophe LETAKAMBA	M	Coordo.Ass.urg.hum	christopheletakamba@gmail.com	+243 813130169
06	CARITAS GOMA	Kidima LAURENT	M	Chargé des projets	laurentkidima@gmail.com	+243 812924025
07	CCONAT	Faustin SUDI	M	Membre	sudifaustin@gmail.com	+243 993492928
08	CCONAT	George ZIHINDULA	M	Lead	Bngezgolf18@gmail.com	+243 973174252
09	PPSSP	François KIZA	M	Chef d'Antenne	Ppsspqgoma@gmail.com	+243 998686937
10	CEDERU	Carlos MUYAYALO	M	PT focal STP	carlosmuyayalo@gmail.com	+243 971333711
11	PACODEVI	Bahati KABENGA	M	PT Focal STP	Princekabenga2014@gmail.com	+243 998219879
12	RONHD	Dieudonné DJELA KALALA	M	Coordo. Adjoint	Ronhd2017@gmail.com cbsasbl@yahoo.fr	+243 993723035
13	BOAD	NESTOR MUSUMBA	M	Coordonnateur	Musumba.ne@gmail.com	+243 998385138

14	CODEVAH	Peter MUGISHO	M	coordonnateur	codevahrdc@gmail.com pmugisho@codevah.org	+243 997770611
15	HEAL AFRICA	Patrice MULAMBA	M	coordonnateur	coo.leafrica@gmail.com	+243 997129934
16	HEAL AFRICA	Dr. William BONANE	M	Prog. Manager	Programs.healafrica@gmail.com	+243 810889617
17	FONAHD RDC	Florent BABI	M	Coordinateur National	fonahdrdc@gmail.com	+243 998865210
18	STP	VITTORIO INFANTE	M	Advocacy	Vittorio.infante@ectwand.org	+447768017048
19	CAFOD	Fred BUINGO	M	CBA	kandebuingo@gmail.com	+243 813133547
20	CAFOD	Angelani KAYUMBA	F	MEL STP	akayumba@cafod.org	+243 970001909
21	SAD/CCON AT SK	Dr. Joseph KAKISINGI	M	coordonnateur	jeff@sadrdc.org jeffbukavu@gmail.com	+243 994374719
22	FONAHD RDC	MURIEL SIVANZIRE	F	Conseillère	murielsiv@gmail.com	+243 978233335
23	BOAD	MASTOLA	M	Agent		
24	FONAHD RDC	Emile MUDERHWA	M	Chef des Programmes	Mudemil2013@gmail.com ,	+243 998188132/812318995
25	CAFOD- STP	Emily ROGAS	F	Consultant	emilyrogas@hotmail.com	
26	FONAHD RDC	Bertin SHAYO	M	Financier	bertinshayo@gmail.com	+243 998236789
27	FONAHD RDC	Norbert MUGABE	M	Sec. Rapporteur Général	Norsa170@gmail.com , fonahdrdc@gmail.com	+243 991315938 /898064558
28	STP	Corée STEADMAN	F	International Project Manager STP	steadman@actionaid.org	+442038147926
29	CAFOD	Arsène KIRHERO	M	Chef program.STP/Goma		+243970001911
30	FONAHD RDC	James BAMWESA	M	Rapporteur interprète	pastorjamesbamwesa@gmail.com	+243 997168288
31	DEPP	Yves NGUNZI KHASHI	M	Chef Program DEPP	yvesngunzi@gmail.com .	+24398841658